



Département de la GIRONDE

Arrondissement de Blaye

MAIRIE

de

CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS

Téléphone : 05 57 43 02 11

Télécopie : 05 57 43 92 47

Email : mairie@cubzaclesponts.fr

Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Conseil municipal du 08 juillet 2019

PROCES VERBAL

L'an deux mille dix-neuf, le huit juillet à dix-huit heures se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le deux du mois de juillet deux mille dix neuf

Présent(s) : Alain TABONE – Gérard BAGAUD - Nadia BRIDOUX-MICHEL - Vincent RAYNAL - Jean-Pierre PRAT – Maribel ROBERT SOARES - Denis RICHARD - Jean-Paul SCHAUS - Anna SANTONJA - Jean-Roger THUILLIAS – Josiane DESTOUESSE - Corinne JEANDONNET - Sylvie AMAN - Michel BARSE

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Gilles THIBAUD procuration à Alain TABONE

Cyril CHERIGNY à Jean-Roger THUILLAS

Absent(s) excusé(s) : Gilles THIBAUD – Cyril CHERIGNY – Sandra BERTHOLON FOUGERE

Le secrétariat a été assuré par : Jean-Paul SCHAUS

La séance est ouverte à 18h45

Monsieur le Maire

C'est le 6^{ème} Conseil municipal de l'année ce qui montre la volonté d'information du Conseil et des Commissions. Il n'y aura pas de Conseil sauf urgence en août.

Annonce : A partir du 4 septembre jusqu'au 18 décembre, la commune à travers la CDC, accueillera un ALSH sur le temps des mercredis et peut être des vacances scolaires sous la compétence et le financement CDC.

Concernant la piscine de la CDC, nous arrivons sur des choix de détails avec le commencement des travaux. Il y aura aussi la signature d'un hôtel et sûrement l'arrivée de 2 entreprises sur le parc d'Aquitaine. Toute la zone est donc complétée.

Sur le projet immobilier du plateau la majorité des terrains ont été achetés par le porteur du projet.

Graine de Coop a bien démarré. Sur le projet au port, on reviendra dessus avec Monsieur Gérard BAGANUD.

Approbation du PV du Conseil du 03 juin 2019

Indisponible pour raison informatique.

Ce dernier ne peut donc être approuvé.

1. Commission d'Appel d'Offres :

- N°2019-58 : Attribution du MAPA du programme voirie 2019,

Monsieur Jean-Pierre PRAT : Présentation des différents travaux

Monsieur le Maire : Présentation du prix, des critères d'attributions du MAPA

Madame Josiane DESTOUESSE : Par rapport à la rue du Queyron, cela ne fait pas longtemps que les trottoirs ont pas été faits ?

Monsieur Jean-Pierre PRAT donne des précisions sur les travaux. C'est une continuité de travaux.

Monsieur Jean-Paul SCHAUS : On s'est quand vont être réalisé les travaux.

Monsieur le Maire : On ne sait pas et les entreprises ferment généralement en août.

Monsieur Vincent RAYNAL : C'est bien que la commission se penche sur les trottoirs de la commune.

Adopté à l'unanimité

2. Commission Finances :

- N°2019-59 : Admission en non-valeur,

Lecture de la délibération

Adopté à l'unanimité

- N°2019-60 : Attribution d'indemnités au comptable public de la trésorerie de Saint-André

Lecture de la délibération

Madame Josiane DESTOUESSE : A quoi correspondent les montants ?

Monsieur le Maire : c'est une moyenne sur les différents exercices.

Monsieur Jean-Paul SCHAUS : Cela fait une belle indemnité.

Adopté à l'unanimité

3. Commission Vie Scolaire :

- N°2019-61 : Convention de délégation de la compétence Transports scolaires MODIF

Présentation de la Compétence Transports scolaires par Madame Nadia BRIDOUX MICHEL.

Monsieur le Maire : C'est un service qui est apprécié par nos concitoyens.

Monsieur Vincent RAYNAL : Combien d'enfants sont concernés

Madame Nadia BRIDOUX MICHEL : Une vingtaine

Monsieur Jean-Paul SCHAUS : C'est la même convention que l'on avait avec le département ?

Monsieur le Maire : C'est la même avec un transfert de personnel. La Région étant plus regardante sur les scolarités privées.

Madame Sylvie AMAN : Il prenne en compte aujourd'hui le quotient familial

Adopté à l'unanimité

4. Commission Cimetière :

- N°2019-62 : L'établissement de la liste des sépultures devant être reprises par la commune.

Présentation des travaux et de l'aménagement du cimetière.

Monsieur Jean-Pierre PRAT : Mon prédécesseur avait déjà fait une reprise de concessions qui étaient en grands nombres. C'est pour cela que l'on avait fonctionné par tranche. Ici on est sur l'assainissement des terres pour les remettre dans le domaine communal. On travaille avec ELABOR notre prestataire sur le sujet. Cela nous permet d'être dans la réglementation.

Monsieur le Maire : Cela nous permet de travailler tranquillement pour l'avenir.

Monsieur Jean-Pierre PRAT : Et également pour mettre en route le nouveau cimetière.

Madame Josiane DESTOUESSE : Cela permet de réhabiliter l'ancien cimetière qui se dégrade un peu.

Madame Anna SANTONJA : Ce sont des caveaux ?

Monsieur Jean-Pierre PRAT : Ce sont les deux.

Madame Sylvie AMAN : Mais où vont les corps car à Saint André ...

Monsieur Jean Pierre PRAT : Les corps vont dans l'ossuaire au sein du cimetière.

Monsieur le Maire : Ce sont des opérations réglementées et c'est pour cela que l'on s'encadre du cabinet qui nous accompagne dans la démarche.

Madame Anna SANTONJA : Cette opération se fait à quelle fréquence.

Monsieur le Maire : Quand le Conseil se prononce. On a travaillé au-delà de 2020 pour pouvoir créer de la place dans l'avenir. C'est pour cela qu'aujourd'hui on lance ce type d'opération qui est coûteuse mais qui est nécessaire.

Monsieur Jean-Pierre PRAT : La procédure est très longue.

Adopté à l'unanimité

5. Commission du Personnel

Monsieur le Maire : Pour ce qui ont pu participer aux moments festifs qui n'a rien coûté sur le budget communal, j'ai annoncé que 3 de nos agents ont réussi des concours et examen. Youssef, Sylvie et Ravi. La Commission du personnel ne s'est pas réunie, mais les Adjointes se sont réunis pour statuer sur le sujet.

- N°2019-63 : Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif territorial,

Adopté à l'unanimité

- N°2019-64 : Création d'un poste d'Attaché territorial,

Lecture de la délibération

Adopté à l'unanimité

6. Commission Collecte et valorisation des déchets :

Attention car la prochaine délibération va engager beaucoup de changement.

- N°2019-65 : Interdiction des plastiques à usage unique,

Monsieur Vincent RAYNAL : A la suite de la réception d'un courrier du SMICVAL la commission a été convoquée pour débattre du sujet. Je vous fais lecture de ce courrier et des grandes lignes de la délibération. Précision sur la notion de Zero Waste. Ce terme a été choisi car c'est aussi un engagement européen. Cela est plus large que zéro déchet avec la prise en compte du gaspillage, etc...

On vous propose de voter la délibération telle qu'elle est présentée car nous sommes en retard. Je proposerai à la rentrée de voir avec la Commission à la rentrée de voir comment la mettre en forme. IL nous est également demandé d'inciter également les associations et les commerces. IL faudra que l'on travaille ensemble sur différentes actions à mener, se pose autour de la table avec l'OMSCCA. La délibération fait état de s'engager à s'interdire. On ne peut pas interdire car la loi ne le fait pas encore à ce jour.

Monsieur le Maire : C'est un travail sur le long terme.

Monsieur Jean Paul SCHAUS : La lecture fait état d'actions supplémentaires pour toucher 1€ supplémentaire.

Monsieur Vincent RAYNAL : Oui effectivement il faudra mettre en place des actions. Mais la subvention n'est pas subordonnée aux actions.

Monsieur Gérard BAGNAUD : Voir avec la commission pour mettre à disposition du public sur des poubelles à tri sélectif.

Monsieur Vincent RAYNAL : On a déjà essayé de travailler sur le sujet avec le SMICVAL. Il faut réfléchir ensemble pour trouver des contenants de qualité et contraindre les utilisateurs de faire le tri.

Madame Nadia BRIDOUX MICHEL : Il faut trouver un système lisible et incitatif.

Monsieur Gérard BAGANUD : Je suis d'accord, mais il faut sensibiliser les acteurs.

Monsieur Vincent RAYNAL : Aujourd'hui la tonne enfouis est de 20€ alors qu'en 2025 cela passera à 65€.

Madame Maribel ROBERT SOARES : Les entreprises s'adapteront quasiment de manière synchronisée si les gens font la démarche.

Adopté à l'unanimité

Questions diverses / parole aux Adjointes

Maribel ROBERT SOARES, 5^{ème} Adjointe :

Commission CCAS dont le Compte rendu arrivera. Aujourd'hui j'ai rencontré Graine de Coop pour un atelier jardin participatif que l'association souhaite faire avec plusieurs acteurs. L'idée est de sensibiliser les acteurs à ce type d'activité. Point sur le projet de communication du projet.

Octobre Rose : repas dont les bénéficiaires vont à la ligue contre le cancer. Une Association active est présente sur le territoire. Cette dernière fait de la prévention pour les jeunes femmes. La ligue communiquant sur les femmes de plus de 40 ans. L'idée est de communiquer lors de l'évènement avec la proposition d'un vernissage.

Débat sur l'association graine de Coop et sa transformation en SARL

Cyril CHERIGNY, Adjoint délégué : Corine JEANDONNET

Réalisation du CMJ et des boîtes à insectes. Chaque membre du CMJ doit en faire une pendant l'été pour les rassembler et en faire une structure qui sera déposée dans le parc. Réflexion sur une action sur la protection de l'environnement ou la biodiversité pendant les vacances. Pérenniser la collecte des déchets sauvages sur la commune avec 2 sessions. Pour le téléthon avec une chasse au trésor. Participation à la banque alimentaire et les olympiades de la Kermesse. Réflexion sur une campagne de sécurité routière.

Nadia BRIDOUX MICHEL, 2^{ème} Adjointe :

Courrier du Département et plus particulièrement de son Président, sur un point du dernier Conseil départemental sur la fermeture des services fiscaux et de la trésorerie. Lecture de la motion.

Motion voté à l'unanimité. Rajouté à la liste des délibérations (n°2019-66)

Projet ALSH sur lequel on planche depuis plusieurs semaines pour une ouverture en galop d'essai. Il sera vraisemblablement reconduit. Convention avec la CDC pour environs 70 enfants, nombre égale à nos administrés inscrits sur les autres ALSH.

Nous avons échappé à l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école.

Le recrutement pour l'école est terminé.

Jean-Pierre PRAT, 4^{ème} Adjoint :

Dernière Commission voirie : Limitation de vitesse sur plusieurs axes de la commune. Pour le bourg on va voir avec le CRD avec des ralentisseurs ou plateaux surélevés et évocation du 30km/h. RD 137 dans une petite partie également – Le CRD préconise des petites parties pour ne pas banaliser la chose. Carrefour rue du Basque et rue de Lombagne. Cimetière terminé avec réception jeudi.

Question de Jean Paul SCHAUS sur le feu tricolore de la boulangerie.

Vincent, 3^{ème} Adjoint :

Présentation du rapport annuel du SMICVAL qui sera mis en ligne sur le site.

Demande de branchement EDF pour la fête locale fait.
ROAD Gaz et montant de la subvention.

Gérard, 1^{er} Adjoint :

Les travaux de la garderie ont commencé. Petit problème avec l'Architecte sur les dimensions d'ouverture d'une des menuiseries qui donne sur la cour de récréation.

Pour l'immeuble du port, nous avons eu une 15aine de visites. Voir pour les réseaux et bungalows à déplacer pour effectuer les réalisations en parallèle du projet du port. Couloir en bas de la Mairie en cours

La fête de la musique s'est bien déroulée. Cf la petite vidéo en fin de Conseil.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h11, le 08 juillet 2019.



Le Maire

Alain TABONE

